



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/HRC/S-3/1
13 novembre 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
Troisième session extraordinaire
14 novembre 2006

**Lettre datée du 10 novembre 2006, adressée au Président du Conseil
des droits de l'homme par les Représentants permanents de Bahreïn
et du Pakistan auprès de l'Office des Nations Unies à Genève**

Conformément à la décision du Groupe des États arabes et du Groupe de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), nous avons l'honneur de vous demander de convoquer une session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme le mardi 14 novembre 2006, ou au plus tôt après cette date, en vue d'envisager et d'adopter des mesures à l'égard des violations flagrantes des droits de l'homme résultant des incursions militaires israéliennes dans le Territoire palestinien occupé, notamment celle qui a lieu récemment dans le nord de Gaza et l'attaque contre Beït Hanoun.

Vous voudrez bien trouver ci-joint les signatures de 23 membres du Conseil des droits de l'homme qui demandent la convocation de la session extraordinaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de notre très haute considération.

L'Ambassadeur du Royaume de Bahreïn,
Président du Groupe de États arabes
(Signé) Abdulla Abdullatif Abdulla

L'Ambassadeur du Pakistan,
Coordonnateur de l'OCI chargé des droits
de l'homme et des questions humanitaires
(Signé) Masood Khan